

insurrectionnel organisé par le gouvernement lui même. !

L'islam étant totalement CONTRAIRE en de multiples points aux droits de l'Homme, au système républicain, au bon sens, à l'humain, au vivant, NUL fonctionnaire n'a de légitimité, ni n'a le droit de se soumettre à de tels criminels, sauf à en être trouvant cela normal !, constituant une force étrangères à combattre.

Tout français fonctionnaire est désormais dans le devoir de démissionner faute d'ajouter à sa corruption quotidienne , le crime de haute trahison envers la France.

L'administration en qualifiant de « groupes et de groupuscules de la mouvance identitaire et anti islam » tous les français qui réclament leurs droits fondamentaux, dans le but premier de les marginaliser, OSE juger l'opinion des français, ce qu'elle n'a bien évidemment strictement AUCUN DROIT DE FAIRE.

Le peuple à ces constats se trouve encore dans la plénitude de son droit et de son devoir, par l'insurrection reconnue dans l'article 35 de la constitution de 1793, texte fondamental de tout état de droit:

«Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.»

Considérant, dès lors, que plusieurs centaines de personnes hostiles à l'islam et d'hoooligans sont attendus à ce rassemblement, au cours duquel des discours seront prononcés par des responsables français et étrangers de ces groupes et groupuscules, connus pour leur islamophobie et leur xénophobie et, pour certains, condamnées pour de tels propos ou écrits ; que le risque que des propos incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée soient tenus est élevé ; qu'à cet égard, des lieux de culte de la religion musulmane et de rassemblement de personnes de confession musulmane ont déjà été pris pour cible dans différentes parties du territoire ;

Considérant le caractère ressenti comme provocateur de ce rassemblement, en particulier par les groupes et groupements de la mouvance contestataire radicale qui, à cet égard, appellent à participer au rassemblement déclaré par une militante proche de l'association *Act-Up* et du *Nouveau Parti Anti-Capitaliste* en réaction à cette manifestation dont les éléments les plus déterminés pourraient chercher à en découdre avec des membres de la mouvance identitaire, ultra-sioniste et anti-islam ;

Considérant, dès lors, les risques sérieux d'affrontements violents entre mouvements extrémistes de tendances opposées et même au sein de celui déclaré par entre ultra-sionistes et membres de l'ultra-droite ;

Considérant risque :